

# Bouaké : plaque tournante du commerce transfrontalier des poissons fumés et fermentés-séchés entre la Côte d'Ivoire et le Mali

---

**Adjo Marie-Rose Josée ELAKOUA,**  
Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (Côte d'Ivoire)  
[elakouajosee@gmail.com](mailto:elakouajosee@gmail.com)

**Koffi Mouroufié KOUMAN,**  
École Normale Supérieure-Abidjan (Côte d'Ivoire)  
[koumankoff@yahoo.fr](mailto:koumankoff@yahoo.fr) ,

**Céline Yolande KOFFIE-BIKPO,**  
Université Félix HOUPHOUËT BOIGNY (Côte d'Ivoire)  
[bikpoceline@yahoo.fr](mailto:bikpoceline@yahoo.fr)

## Résumé

Bouaké, ville ivoirienne située dans le centre du pays, sert d'interface aux échanges de divers ordres dans le commerce intra régional entre la Côte d'Ivoire et les pays de l'hinterland. Par ailleurs, elle polarise les circuits des denrées alimentaires dans le commerce transfrontalier avec le Burkina Faso et le Mali. Cet article s'applique à démontrer l'importance de cette ville dans le commerce transfrontalier des poissons fumés et fermentés-séchés entre la Côte d'Ivoire et le Mali. Pour y parvenir, l'étude s'est construite, en premier lieu, autour d'une analyse documentaire des thèses et articles portant sur le commerce transfrontalier et celui des produits halieutiques. À celle-ci, s'est ajoutée, en deuxième lieu, une enquête de terrain réalisée à partir d'une observation directe, des interviews des personnes ressources des services de pêches de ladite ville et de celles de Mopti au Mali et de l'administration d'un questionnaire aux commerçants locaux. Les données recueillies établissent que cette ville constitue un véritable point de chute des poissons transformés en provenance de la région de Mopti, principale zone de pêche du Mali. En effet, de 60 tonnes par an en 2015, ce marché reçoit plus de 350 tonnes de poissons fumés et/ou séchés en 2019 selon la Direction Régionale des Pêches de Mopti. Ces produits augmentent ainsi la disponibilité en protéines animales halieutiques de sa population urbaine. En outre, Bouaké est le hub de distribution des poissons du Mali dans les localités environnantes et intérieures de la Côte d'Ivoire. Par conséquent, elle représente le poumon du commerce transfrontalier des poissons fumés et fermentés-séchés entre la Côte d'Ivoire et le Mali.

**Mots clés** : Côte d'Ivoire, Bouaké, Mali, commerce transfrontalier, poissons transformés.

## Bouaké: hub of cross-border trade of smoked and fermented-dried fish between Côte d'Ivoire and Mali

## Abstract

Bouake, an Ivorian town in the center of the country, serves as an interface for exchanges of various kinds in intra-regional trade between Côte d'Ivoire and the countries of the hinterland. It also acts as a focal point for food products in cross-border trade with Burkina Faso and Mali. This article demonstrates the importance of this town in cross-border trade of smoked and fermented-dried fish between Côte d'Ivoire and Mali. To achieve this, the study was based firstly on a literature review of theses and articles on cross-border trade and trade in fish products. This was supplemented by a field survey based on direct observation, interviews with resource persons in the fishery departments of the said town and those of Mopti in Mali, and the administration of a questionnaire to local traders. The data collected show that the town is a real drop-off point for processed fish from the Mopti region, Mali's main fishing area. In fact, from 60 tonnes a year in 2015, this market received more than 350 tonnes of smoked and/or dried fish in 2019, according to the Mopti Regional Fisheries Department. These products increase the availability of fish-based animal proteins for the urban population. Bouake is also the distribution hub of fish from Mali to the

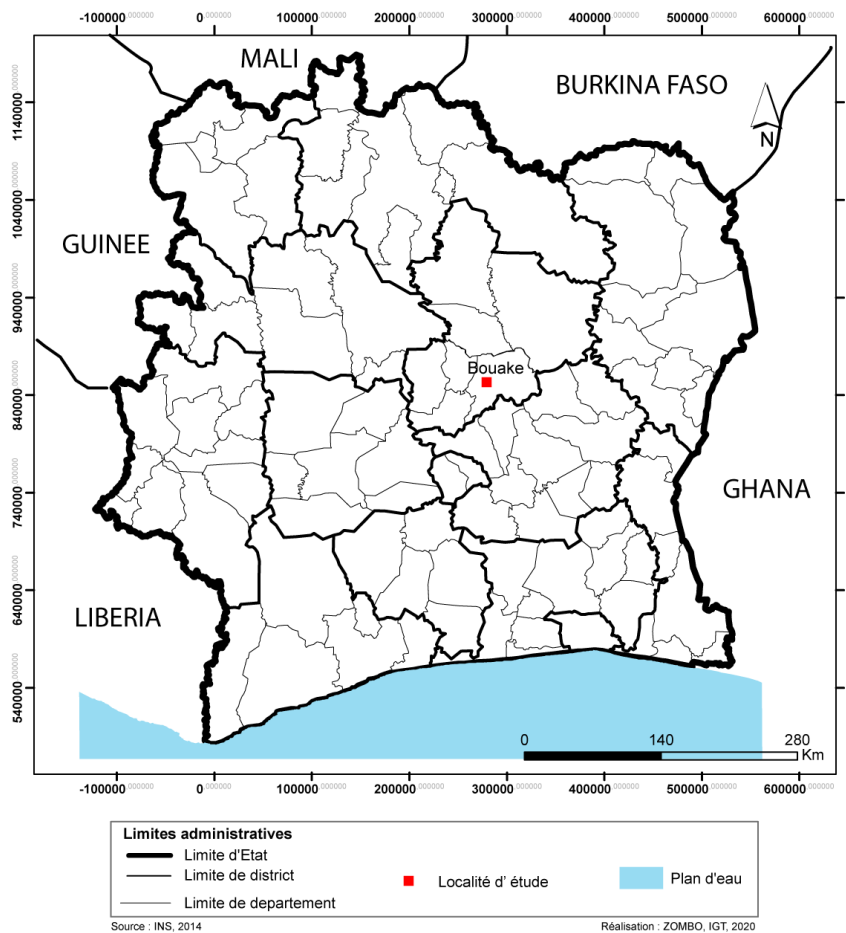
surrounding and inland areas of Côte d'Ivoire. In consequence, it is the heart of the cross-border trade of smoked and fermented-dried fish between Côte d'Ivoire and Mali.

**Keywords:** Cote d'Ivoire, Bouake, Mali, cross-border trade, processed fish

## Introduction

En Afrique, selon les sources historiques, les produits et les biens ont toujours été l'objet d'échange et de circulation entre les peuples à travers le continent (A. Lambert, 1998). Mais, le découpage contemporain des États, effet induit de la mise en place des frontières, a réorienté ces échanges dans un autre cadre : celui du commerce transfrontalier. Non seulement celui-ci joue un rôle essentiel dans la régulation de l'offre et des prix des produits alimentaires au niveau de chaque pays, mais participe aussi à la sécurité alimentaire des populations (C. Bonjean et S. Brunelin, 2013). À cet effet, la Côte d'Ivoire entretient des relations commerciales avec les pays limitrophes à savoir le Ghana à l'est, le Burkina Faso et le Mali au nord, la Guinée et le Libéria à l'ouest.

Ce commerce transfrontalier s'y développe à partir de différentes villes, particulièrement celle de Bouaké, centre névralgique des échanges avec le Mali et le Burkina Faso. Située dans le centre de la Côte d'Ivoire, à environ 379 kilomètres d'Abidjan, la capitale économique, elle est la deuxième ville ivoirienne la plus peuplée avec une population estimée 931 851 habitants lors du recensement général de la population et de l'habitat de 2021 (INS, 2021). La figure ci-dessous indique la localisation de la zone d'étude.



**Figure 1 :** Situation géographique de l'espace d'étude

Les écrits consacrés à la ville de Bouaké ont démontré qu'elle tient une place capitale dans le commerce régional africain. Déjà dans les années 1960, L. Chaû (1966) la considérait comme le centre le plus important du commerce sahélo-éburnéen (Mali, Haute-Volta, Niger...). Par ailleurs, l'ouverture de son marché de Gros en 1998 a accru sa portée régionale. J. Aloko-N'guessan (2000, 2010), J-L. Charléard (2002), A. Adayé et M. Koffi (2016) s'accordent à déclarer que la présence de ce marché a octroyé à la ville de Bouaké le statut de véritable grenier de produits vivriers pour des pays de la CEDEAO, en général, et les pays frontaliers du nord de la Côte d'Ivoire en l'occurrence le Mali et le Burkina Faso. En revanche, en ce qui concerne les échanges de produits halieutiques, ladite ville est décrite au niveau national comme un simple point de réception de produits de pêche maritime du sud côtier, des pêches lagunaires et fluvio-lacustres locales, du poisson importé d'Europe et d'Asie (P. Anoh, 1994, 2007 ; Y. Koffié-Bikpo, 1997 ; K. M. Kouman, 2008). Toutefois, des auteurs tels que L. Chaû (*Op.cit.*) et D. Harre (1993) ont mentionné qu'elle recevait du poisson fumé et fermenté-séché du Mali dans les échanges transfrontaliers. Cependant, ces études ne soulignent que très peu le rôle de Bouaké dans ce commerce transfrontalier. Ainsi, il s'observe une méconnaissance des échanges transfrontaliers des produits de pêche fumés et fermentés-séchés qui soulève la question fondamentale : quelle place occupe la ville de Bouaké dans ce commerce entre la Côte d'Ivoire et le Mali ? Cet article se propose de démontrer l'importance de la ladite ville dans les échanges de produits de pêche fumés et fermentés-séchés entre la Côte d'Ivoire et le Mali. L'atteinte de cet objectif est passé, en premier lieu, par la démonstration de Bouaké comme le principal lieu de réception du poisson du Mali et en deuxième lieu, comme le hub de distribution de ces produits dans les localités ivoiriennes environnantes et intérieures. Pour ce faire, un ensemble de méthodes et techniques de collectes de données a été employé.

## 1- Approche méthodologique

La méthodologie de cet article repose sur l'association de la recherche documentaire et l'enquête de terrain.

L'examen des écrits sur le commerce transfrontalier, la ville de Bouaké et les produits halieutiques a permis de se projeter dans le contexte de l'étude. Réalisé sur la période de 2016 à 2017, cet examen a été possible à partir des informations recueillies dans un nombre de structures physiques (bibliothèques, institutions). Outre cela, le recours constant aux moteurs de recherche sur Internet a permis un accès à un éventail livresque large sur les échanges transfrontaliers et les produits halieutiques en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire.

L'enquête de terrain a permis de récolter les données primaires sur l'espace d'étude. Elle s'est déroulée de 2018 à 2019 dans l'intervalle des mois d'octobre et mai. Le choix de cet intervalle s'explique par le fait qu'il constitue la période pendant laquelle les produits en provenance du Mali sont en abondance sur le marché de Bouaké. Les techniques de collecte des données ont été l'observation, les entretiens semi-dirigés et l'administration d'un questionnaire. Tout d'abord, l'observation effectuée sur le marché de Bouaké a aidé à suivre la commercialisation, la distribution des produits, la disposition des marchandises et le déchargement des véhicules de livraison. Ensuite, les entretiens semi-dirigés ont été menés auprès du responsable des commerçants, des transporteurs, des agents de la direction des pêches de Bouaké au cours des mois de février et de mars 2018. À cela, s'est ajouté un entretien via le réseau social WhatsApp avec les agents des services de pêche de Mopti dans la même période. Ils ont donné, ainsi, l'occasion de se situer sur l'organisation du commerce transfrontalier, à partir de l'approvisionnement sur le site de Mopti jusqu'à la réception du poisson transformé au marché de Bouaké. Pour finir, un questionnaire fut adressé aux commerçants de Bouaké exclusivement impliqués dans le commerce transfrontalier des produits halieutiques selon leur disponibilité. Il fut axé, entre autres, sur les caractères sociodémographiques, l'approvisionnement, les quantités

achetées et distribuées, les villes desservies et l'acheminement. Le nombre de ces derniers étant réduit, une enquête exhaustive a été la mieux adaptée. Cela étant, au total soixante (60) commerçants ont été auditionnés.

Les données recueillies ont été traitées à l'aide des logiciels sphinx pour le dépouillement du questionnaire, Excel pour les tableaux, Arcgis et Adobe pour les fichiers cartographiques. Les résultats issus de ce traitement se présentent comme suit :

## 2- Résultats

### 2.1- LA VILLE DE BOUAKE : PRINCIPALE DESTINATION DES POISSONS FUMES ET SECHES DU MALI VERS LA COTE D'IVOIRE

La ville de Bouaké représente le plus important point de chute du poisson en provenance du Mali. Elle en reçoit de fortes quantités sous une variété de formes.

### 2.2- L'APPROVISIONNEMENT EN POISSONS TRANSFORMES IMPORTES DU MALI DE BOUAKE AUX MAINS DES COMMERÇANTS MALIENS

Les acteurs du commerce transfrontalier du poisson transformé à Bouaké sont essentiellement des non nationaux. Le tableau en dessous fait le récapitulatif des commerçants selon la nationalité.

**Tableau I** : Répartition par nationalité des commerçants de poisson en provenance du Mali à Bouaké en 2019

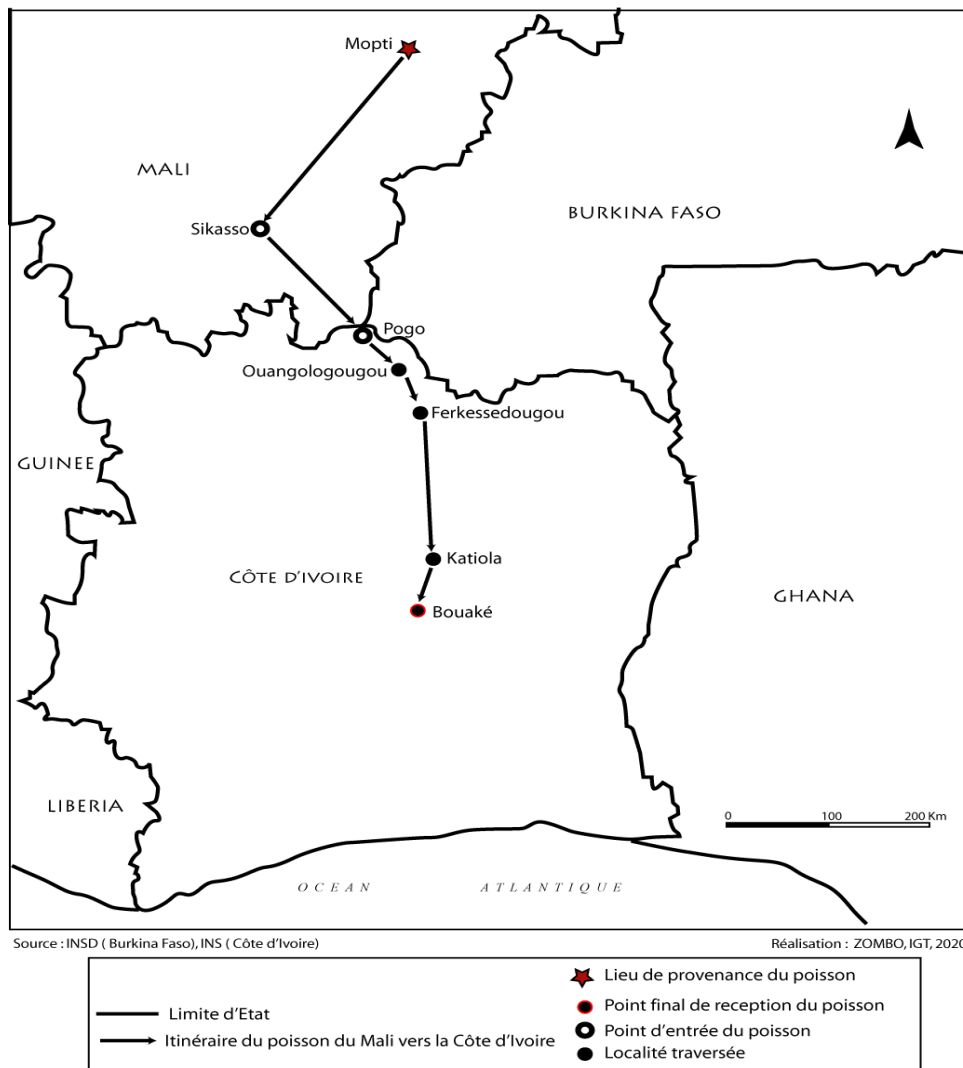
Nationalité	Hommes	Femmes	Proportion des commerçants
Maliennne	30	25	91,66 %
Ivoirienne	0		
Burkinabé	5	0	8,33 %
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>25</b>	<b>100 %</b>

Source : Enquêtes personnelles, 2019

L'observation du tableau I met en exergue une prédominance des commerçants maliens dans le commerce transfrontalier de poisson au niveau de Bouaké. Ces derniers sont issus d'une longue génération d'immigrés dont les activités marchandes en ont fait un carrefour régional depuis belle lurette. Ils représentent, en effet, 91,66 % de l'effectif total contre 8,33 % pour quelques commerçants burkinabés. En plus, les langues commerciales dans le commerce transfrontalier du poisson malien en Côte d'Ivoire sont le Dioula et le Bambara. Par conséquent, ayant une origine territoriale commune avec le Mali, pays d'exportation, les échanges se font aisément en dépit de la non-maîtrise du français, langue officielle des deux pays. Pour leur approvisionnement, ces acteurs se dirigent vers une zone spécifique.

## 2.3- LA REGION DE MOPTI, POURVOYEUSE DE POISSON TRANSFORME DU MALI A LA VILLE DE BOUAKE

Les poissons réceptionnés sur le marché de Bouaké proviennent spécifiquement de la région de Mopti, une zone majeure de pêche dans le centre du Mali. La figure 2 suivante montre l'itinéraire du poisson de Mopti à Bouaké.



**Figure 2 :** Itinéraire du poisson entre le Mali et la Côte d'Ivoire

L'examen de cette figure 2 met en évidence que la région de Mopti est la source de fourniture des quantités de poissons vers la ville de Bouaké. Durant les campagnes de pêche qui se déroulent d'octobre à mai, plusieurs véhicules chargés de poissons, parcourent, à partir du port de pêche de Mopti, environ 930 km durant deux jours pour livrer les colis au marché de Bouaké le troisième jour. Par ailleurs, Mopti constitue, par excellence, le centre d'exportation du poisson du Mali vers les pays voisins, en général, et vers la Côte d'Ivoire, en particulier. Elle fournit environ 80 % de la production halieutique totale du Mali avec des volumes atteignant plus de 70 000 tonnes lorsque les conditions naturelles sont propices selon la Direction Régionale des Pêches de Mopti (2015, p. 4). Ce statut est, par conséquent, lié à sa position géographique. En fait, située à la confluence du fleuve Niger et du Bani, son grand affluent dans le Sahel, Mopti est logée dans le cœur du Delta Intérieur du Niger ; une immense zone inondable d'environ 40 000 km<sup>2</sup>. Ce

dernier représente un vaste potentiel halieutique continental pour le Mali dont l'exploitation par les Bozo et Samono, peuples de pêcheurs, fournit entre 80 000 et plus de 100 000 tonnes de produits halieutiques au pays. Cela en fait le plus gros pays producteur de poissons d'eau douce de l'Afrique de l'ouest.

## 2.4- UN MODE SPECIFIQUE D'APPROVISIONNEMENT DE DIVERS TYPES DES PRODUITS DE POISSON DE MOPTI A LA VILLE DE BOUAKE

L'approvisionnement des produits de pêche traités artisanalement dans le commerce transfrontalier entre Mopti (Mali) et Bouaké (Côte d'Ivoire) s'effectue selon un mode spécifique. Ces produits se déclinent sous deux formes spécifiques offrant ainsi aux consommateurs des choix variés.

### 2.4-1. *Un processus d'approvisionnement basé sur le système de commande-livraison*

Le ravitaillement de Bouaké en poisson traité par Mopti est basé sur le système de commande-livraison. À cet effet, les commerçants de la ville de Bouaké se rendent à Mopti, passent leurs commandes auprès des commerçants grossistes maliens et reviennent en Côte d'Ivoire pour attendre la livraison de leurs achats. Souvent, avec les nouvelles technologies, ces commandes se font via les téléphones mobiles et le paiement par les sociétés de transfert d'argent. Ce processus se nourrit d'un réseau d'acteurs notamment des fournisseurs, des acheteurs et des transporteurs liés par des rapports de confiance, d'affinités ethniques et religieuses. Ces critères sont importants car les acheteurs confient des fortes sommes d'argent aux grossistes et attendent parfois deux semaines à un mois avant de recevoir les colis en Côte d'Ivoire. Ce mode de commande-livraison a été adopté pour répondre au souci de gain du temps et d'argent pour le transport des commerçants. En fait, un commerçant dépense en moyenne 200 000 FCFA pour effectuer le voyage aller-retour de Bouaké à Mopti. En plus, les quantités demandées par les commerçants de Bouaké requièrent un certain nombre de semaines (deux à quatre) pour être atteintes. Outre cela, la masse d'un colis de poisson variant entre 120 à 320 kilogrammes ne peut pas être transportée par les cars de transport en commun. Par conséquent, lorsque les achats sont achevés, ceux-ci sont convoyés à l'aide des véhicules remorques d'une capacité de charge de dix-huit tonnes dont les frais sont assurés par les différents commerçants ; auteurs des commandes. La photo ci-après donne un aperçu du chargement d'un véhicule.



**Photo 1** : Un véhicule chargé de cartons de poissons en provenance de Mopti en plein déchargement au marché de Bouaké (Elakoua J., 2019)

Cette photo 1 présente un camion plein de plusieurs cartons de poissons de poids variant de 130 à 300 kilogrammes arrivé de Mopti sur le marché de Bouaké. Ces cartons sont destinés à plusieurs commerçants dudit marché qui se sont associés pour convoier leurs marchandises. L'observation du déchargement de ce véhicule, appuyée d'échanges avec les transporteurs, a fait ressortir que celui-ci contenait quatre-vingt-dix cartons de poisson destinés à sept commerçants du marché de Bouaké. Le coût du transport du poisson par camion, selon sa capacité, de Mopti à Bouaké est estimé entre 1 000 000 et 2 000 000 FCFA. Celui-ci, couvrant les frais de route (douane, gendarmerie, police) et le transport, est réparti entre les commerçants dont les achats sont convoyés à hauteur de 150 FCFA par kilogramme. Ainsi, la somme est équitablement partagée en fonction du volume des colis de chaque commerçant.

#### 2.4-2. Une diversité d'espèces de poisson conservées sous deux formes en provenance de Mopti

Les poissons venant de Mopti sont issus de la transformation artisanale. Ils se présentent sous deux formes : fumée et fermentée séchée. Le fumage consiste à faire subir au poisson une action combinée du feu et de la fumée tandis que la fermentation - séchage revient à exposer le poisson frais au soleil. Ces deux techniques donnent une coloration et un arôme particulier au produit fini. Les photos suivantes donnent un aperçu de leur aspect.



**Photo 2 :** Un panier de *Bagrus* fumés en provenance de Mopti (Elakoua J., 2019)



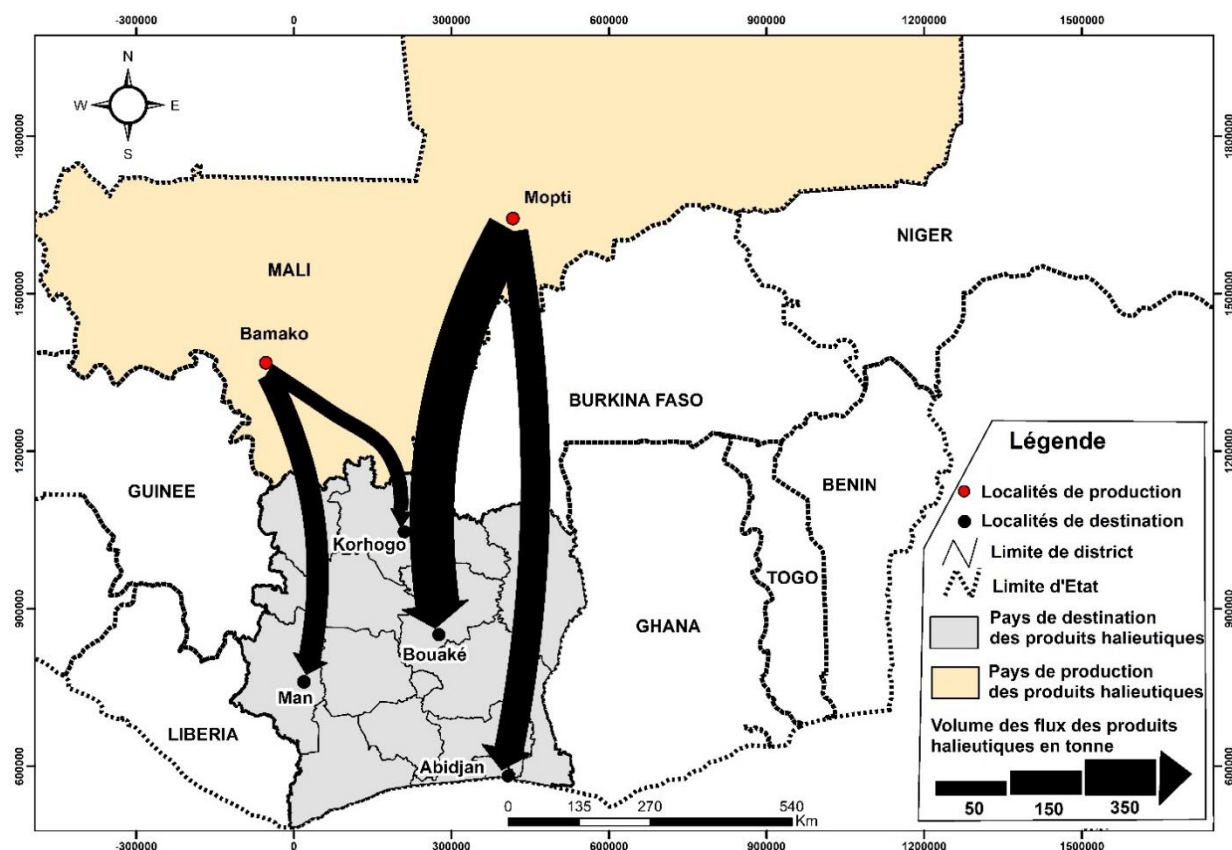
**Photo 3 :** Un panier d'*Alestes* séchés en provenance de Mopti (Elakoua J., 2019)

Comme le montrent ces photos 2 et 3, les espèces échangées dans le commerce transfrontalier entre le Mali et la Côte d'Ivoire sont principalement les *Alestes* (*dentex* et *baremoze*), les *Tilapias zillii*, les *Clarias*, les *Bagrus* (*Bayad macropterus* et *docmac*), les *Oreochromis niloticus*, les *Hydrocynus Brevis*, les *Lates niloticus*, les *Brycinus leuciscus*, les *Mormyrops oudoti*, les *Heterotis niloticus*, les *Barbus stigmatopygus* et les *Labeo senegalensis*. Le processus de transformation de ces produits de pêche diffère suivant la taille et l'espèce. En ce qui concerne la taille, les petites et les moyennes pièces sont traitées en entier tandis que les grosses sont fendues ou découpées avant leur traitement. Quant au procédé de traitement, les poissons tels que les *Alestes*, les *Brycinus leuciscus* et les *Barbus stigmatopygus* se présentent sous forme exclusivement fermentée-séchée à cause de leur petite taille à l'exception des *Mormyrops oudoti* qui sont fumés à cause des préférences des consommateurs. Aussi, l'espèce *Hydrocynus Brevis* est fermentée-séchée car ce poisson est prisé comme produit d'assaisonnement. À l'opposé, les *Clarias*, les *Bagrus* et les *Heterotis niloticus* sont traitées par

fumage. Pour finir, le reste des espèces est traité, soit par fumage, soit par fermentation selon la forme du poisson.

## 2.5- DES VOLUMES IMPORTANTS DE POISSONS REÇUS DU MALI SUR LE MARCHE DE BOUAKE

Le Mali fournit du poisson fumé et fermenté séché à la Côte d'Ivoire à partir de deux principaux centres : Mopti et Bamako. Ces poissons ont pour destination différentes villes ivoiriennes comme l'indique la figure ci-après.



Source : DRPM, 2019 ; Enquêtes personnelles, 2019

Réalisation : Elakoua Josée, 2020

**Figure 3** : Les flux des produits de pêche transformés entre les lieux fournisseurs du Mali et les foyers récepteurs ivoiriens

L'observation de la figure 3 montre que les productions traitées de Mopti au Mali sont destinées aux villes ivoiriennes de Bouaké dans le centre et d'Abidjan dans le sud. En revanche, celles de Bamako, capitale du Mali, sont dirigées vers les villes de Korhogo et de Man. La variabilité des formes des flux indique que la ville de Bouaké reçoit le plus gros volume du poisson traité importé du Mali à savoir plus de 350 tonnes contre moins de la moitié (150 tonnes) à Abidjan pour l'année 2019. En effet, sur les huit mois que dure la campagne de pêche (octobre-mai), deux véhicules de 18 tonnes déchargent chaque semaine leurs chargements sur le marché de Bouaké ; soit au minimum 36 tonnes hebdomadairement. Les quantités par espèce sont difficiles à évaluer car un colis peut en contenir plusieurs. Néanmoins, les dernières statistiques de la Direction Régionale des Pêches de Mopti (2020) relèvent une augmentation du volume exporté de 2015 à 2019. Les quantités reçues par Bouaké ont quintuplé passant de 91,2 tonnes en 2015 à 355,4 tonnes en 2019 selon la même source. Celles-ci représentent le plus important volume de poisson malien

en Côte d'Ivoire comparativement aux autres centres récepteurs ivoiriens à savoir les villes d'Abidjan, de Man et de Korhogo. De ce fait, la ville de Bouaké constitue le marché principal de poisson transformé du Delta du Niger et le point de redistribution de celui-ci.

### 3. La ville de Bouaké, un hub de distribution de poissons importés du Mali vers les villes intérieures ivoiriennes

La ville de Bouaké occupe une place stratégique dans le commerce transfrontalier des poissons transformés en Côte d'Ivoire. Elle constitue, en effet, le nœud d'éclatement des produits du Mali vers les villes intérieures ivoiriennes. Cette distribution est orchestrée suivant un schéma variable suivant les localités.

#### 3.1-Des prix variés en fonction de l'espèce sur le marché de Bouaké

Le poisson de Mopti est soumis à différents prix sur le marché de Bouaké comme l'indique le tableau suivant :

**Tableau II : Prix d'achat et de revente des poissons transformés importés de Mopti sur le marché de Bouaké**

Espèces		Type de produit	Prix d'achat à Mopti (FCFA/KG)	Prix de revente à Bouaké (FCFA/KG)
Nom scientifique	Nom commercial en langue Bambara			
<i>Clarias anguilaris</i>	Silure	Fumé	2800	3500
<i>Hydrocynus brevis</i>	Poisson chien ou wuludjèguè	Fermenté-séché	3000	4000
<i>Bagrus docmac</i>	Samu fi	Fumé	2000-2500	3200-3500
<i>Barbus stigmatopygus</i>	Bama Tineni	Fermenté-séché	1500	2500
<i>Heterotis niloticus</i>	Capitaine ou Fana	fumé	2500	3000
<i>Tilapia zillii</i>	Taka	Fermenté-séché	2000	3000
<i>Oreochromis niloticus</i>	N'teben	Fumé	3000	4000
		Fermenté-séché	2500	4000
<i>Lates niloticus (Capitaine de fleuve)</i>	Saalé	Fumé	2500-3000	3500-4000
		Fermenté-séché	1800-1900	3200-3500
<i>Mormyrus rume</i>	Nana	Fermenté-séché	2000	3000
<i>Mormyrops oudoti</i>	Soundjèguè ou Nanan	Fumé	1500-1850	2300-2500
<i>Alestes dentex</i>	Foono ou Adjouakandjé	Fermenté-séché	1500	2500
<i>Brycinus leuciscus</i>	Tineni	Fermenté-séché	1000-1200	1800
<i>Labéo senegalenis</i>	Bama	Fumé	2000 à 2500	3500
		Fermenté-séché	2000	3000

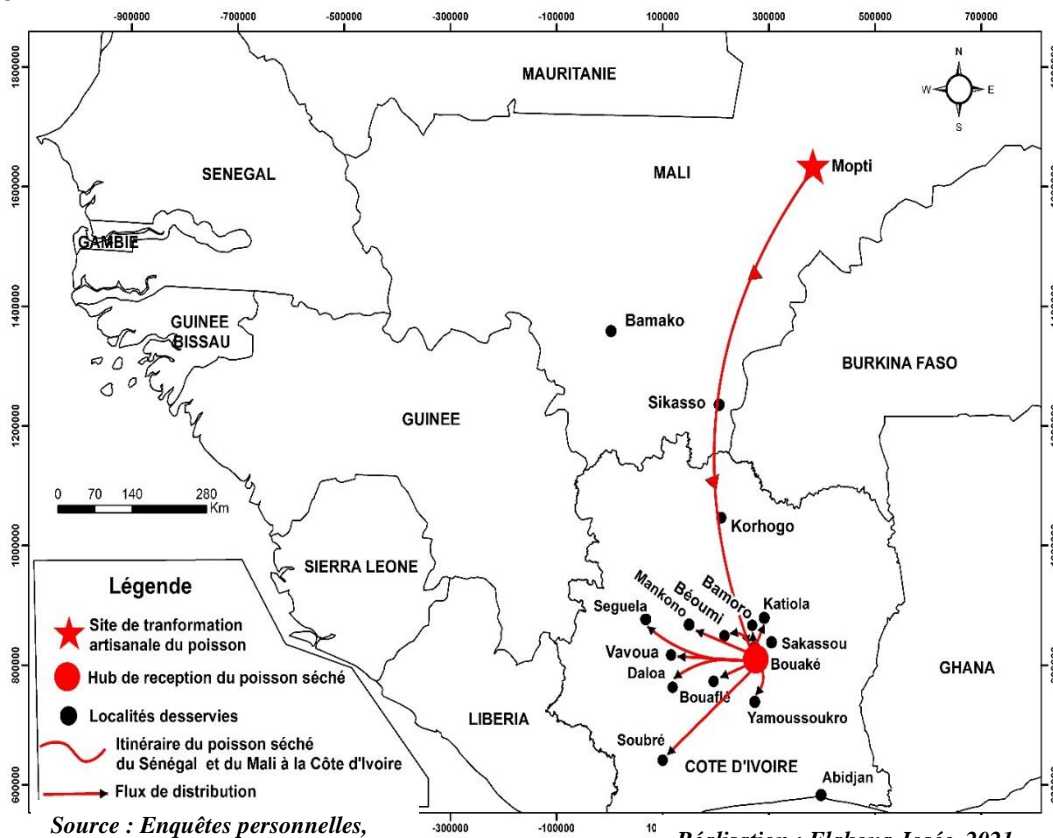
Source : Enquêtes personnelles, 2019

Les données du tableau II indiquent une variation des prix suivant l'espèce de poisson et le type de produit sur le marché de Bouaké. Les prix de revente subissent une majoration allant 500 à 1 500 FCFA par rapport aux prix d'achat afin de permettre aux commerçants de réaliser des

bénéficiaires. Au regard des prix indiqués dans le tableau II, les espèces les plus prisées comme le silure (*Clarias anguilaris*), le poisson chien ou wuludjèguè (*Hydrocynus Brevis*), le n'teben (*Oreochromis niloticus*), le capitaine de fleuve ou Saalé (*Lates niloticus*) et le bama (*Labéo senegalensis*) sont les plus chères du marché. Fumées ou fermentées-séchées, elles se revendent entre 3 200 et 4 000 FCFA le kilogramme sur le marché de Bouaké. En revanche, les autres espèces, essentiellement fermentées-séchées ont des prix moindres inscrits dans la fourchette 1 800 et 3 000 FCFA le kilogramme. Nonobstant les prix fixés au kilogramme, les commerçants optent également pour la vente de poisson transformé par assemblage et à l'unité afin d'écouler rapidement leurs marchandises. Les assemblages concernent les poissons fumés et ont un coût allant de 1 000 à 15 000 FCFA. Quant à la vente par unité de poisson, elle s'applique aux poissons fermentés-séchés. Considérés comme produits d'assaisonnement des mets, ils se vendent entre 100 et 300 FCFA l'unité selon leur taille. Par ailleurs, ce système de revente du poisson par assemblage ou unité prévaut particulièrement dans les localités desservies à partir de Bouaké.

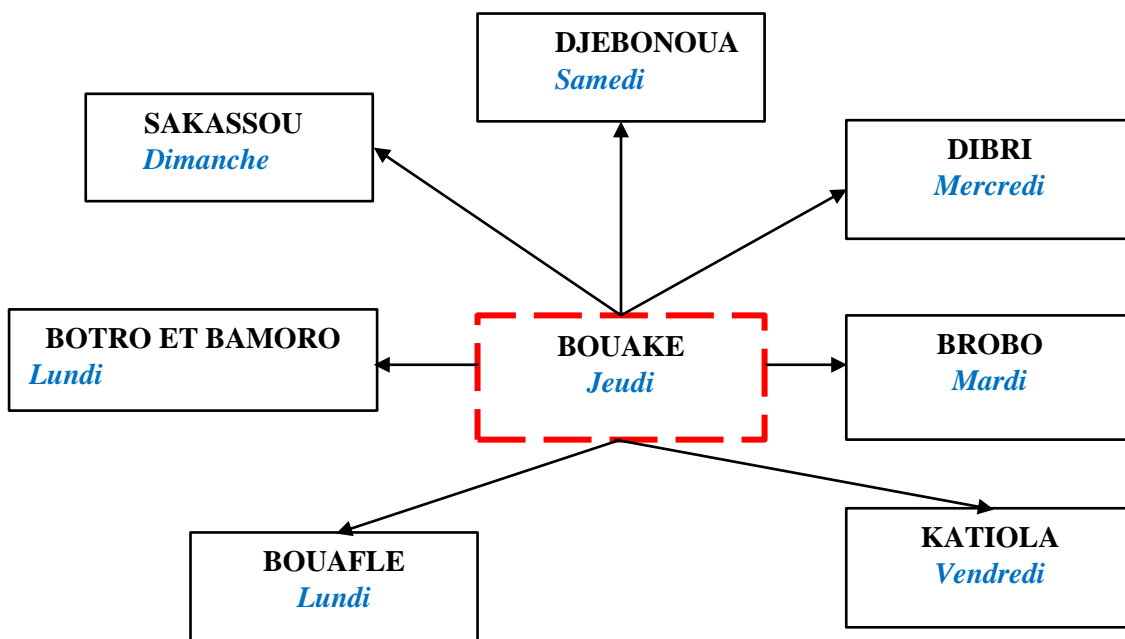
### 3.2- DES VILLES INTERIEURES IVOIRIENNES DESSERVIES A PARTIR DE BOUAKE SUIVANT UN APPROVISIONNEMENT DIRECT OU LA ROTATION DU JOUR DE MARCHÉ

Dans le commerce transfrontalier des poissons fumés et fermentés-séchés entre le Mali et la Côte d'Ivoire, la ville de Bouaké joue le rôle de marché gros. De ce fait, les produits reçus de Mopti sont redistribués dans les localités intérieures ivoiriennes selon un schéma spécifique. Ce dernier se décline sous un approvisionnement direct ou une rotation des jours de marché. La figure suivante montre la direction des flux.

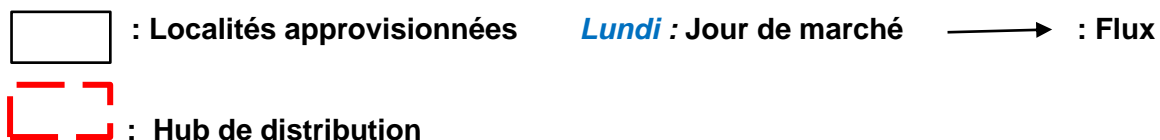


**Figure 4 :** Les localités ivoiriennes approvisionnées en produits de pêche en provenance du Mali à partir de Bouaké

Se référant à la figure 4, la ville de Bouaké a une grande zone d'influence. Les produits de pêche débarqués de Mopti sur son marché se retrouvent sur les marchés locaux de onze (11) localités à savoir Béoumi, Sakassou, Bamoro, Yamoussoukro, Bouaflé, Séguéla, Katiola, Daloa, Mankono, Soubré et Vavoua. Ce sont, au total, sept régions (Gbêkê, Haut-Sassandra, Worodougou, Hambol, Marahoué, Bere, Bélier) qui sont touchées. La ville de Bouaké offre, ainsi, des choix variés en matière de produits halieutiques aux populations en augmentant la disponibilité de ceux-ci. Pour les localités éloignées en l'occurrence Daloa, Séguéla, Mankono, Vavoua et Soubré, l'approvisionnement est réalisé directement par les commerçants détaillants qui se déplacent dans la ville de Bouaké afin de se procurer un ou deux cartons de poissons. Par contre, pour les villes et villages les plus proches de Bouaké, cette desserte est effectuée selon un système spécifique : celui de la rotation des jours de marché. La figure ci-après décrit cette rotation.



### Légende



**Source** : Enquêtes personnelles, 2019  
Josée, 2021

**Conception et réalisation** : Elakoua

**Figure 5** : Ravitaillement des localités environnantes de Bouaké en poissons transformés du Mali suivant la rotation des jours de marché

Il ressort de cette figure 5 que les localités environnantes sont fournies en poisson importé à partir de Bouaké suivant la rotation des marchés hebdomadaires. De ce fait, chaque lieu, selon son jour de marché, reçoit des commerçants de Bouaké qui y vendent leurs marchandises jusqu'à la fermeture de celui-ci. Ces derniers transportent, en fonction de la taille du marché, deux ou trois cartons de 130 kilogrammes de poisson transformés à bord des véhicules bâchées ou des minicars appelés communément « massa » en Côte d'Ivoire, vendent leurs produits puis retournent sur Bouaké. Cette ronde se déroule sur six jours de la semaine : du vendredi au mercredi afin de couvrir toutes les localités. Quant au jeudi, il correspond à la fois au jour de repos

des commerçants et celui du marché de la ville de Bouaké. À fin de celui-ci, les commerçants font le bilan des ventes de la semaine avant de repartir sur les routes.

## DISCUSSION

La ville de Bouaké constitue le point focal du commerce transfrontalier des produits halieutiques entre la Côte d'Ivoire et le Mali. Elle est le principal lieu de réception de poissons transformés de la région de Mopti, une des grandes zones de production halieutique du Mali. Les échanges de poissons transformés entre Mopti et Bouaké ne sont pas un fait récent ; ils sont établis depuis plusieurs décennies comme le témoignent les travaux de J. Tricart et D. Harre. En effet, J. Tricart (1956, p. 220) mentionnait déjà que l'essentiel du poisson de Mopti passait par la ville de Bouaké dans laquelle les commerçants de ladite ville revendaient leurs cargaisons en bloc sur le marché de Bouaké et retournaient à leur ville d'origine. Quant à D. Harre (1993, p. 255), ses résultats ont démontré qu'une dizaine de grossistes originaires de Mopti se sont installés à Bouaké pour revendre le poisson transformé. Cette installation a marqué, par conséquent, la présence définitive des commerçants de poissons du Mali dans la ville du centre de la Côte d'Ivoire ; estimés lors de nos enquêtes à soixante (60) personnes.

L'organisation du commerce transfrontalier de produits halieutiques entre Bouaké et Mopti est axée sur un réseau d'acteurs liés par l'ethnie et la religion. Composés, à plus de 90 %, de Maliens, les commerçants de Bouaké peuvent être considérés comme un prolongement du Mali en terre ivoirienne (Enquêtes personnelles, 2019). Par conséquent, il se crée un environnement relatif de confiance entre les commerçants importateurs de Bouaké et les fournisseurs de Mopti. Ce climat de confiance permet un système de commande et livraison de marchandises basé sur l'engagement de fortes sommes d'argent. Ce fonctionnement en réseau est conforme à celui qui prévaut dans le commerce transfrontalier en Afrique tel que le soulignent O. David et P. Moutier. En effet, O. David et P. Moustier (1998, p. 115) ont relevé ce type d'organisation dans leur étude sur le commerce de l'oignon en affirmant que les importateurs formaient un véritable oligopole et entretenaient, avec leurs fournisseurs et distributeurs demi-grossistes, des relations de type réseau où circulent crédit, information, droits et obligations. Dans ce réseau, les relations de confiance et de fidélisation sont cimentées par une même appartenance religieuse ainsi que par une origine territoriale commune. De même, V. Caupin et B. Laporte (1998, p. 147) soutiennent que les flux de céréales entre le Niger et le Nigéria sont organisés par un réseau de commerçants haoussa intervenant dans la collecte locale et l'importation de celles-ci. Ces écrits et les résultats obtenus dans cette étude consolident, ainsi, ceux de P. Labazée et E. Grégoire (1993, p. 19). Ces derniers ont déclaré que les relations solidaires entre membres d'un même collectif marchand unis par différents liens (parenté, origine territoriale, pratique religieuse) constituent l'un des topiques favoris de la théorie des réseaux en Afrique. Ils ajoutent, également, que la mise en place de ces réseaux permet de garantir une bonne circulation des marchandises, en particulier sur de longues distances, grâce à la solidité des liens sociaux qui unissent ses agents (P. Labazée et E. Grégoire, *Idem*, p. 18).

Les volumes de poissons transformés échangés entre Bouaké et Mopti oscillent entre 100 et 350 tonnes de 2015 à 2019. Ces quantités importantes font de Bouaké le point de chute le plus important des produits de poissons en provenance du Mali, comparé aux villes d'Abidjan, de Man et de Korhogo qui reçoivent respectivement 150 tonnes, 130 tonnes et 50 tonnes (Enquêtes personnelles, 2019). Cependant, ce volume de 350 tonnes de poissons traités de Mopti constaté à Bouaké sont loin des 3 500 tonnes relevées dans ladite ville dans les années 1950 (J. Tricart, *op.cit.*, p. 219). En fait, au cours des cinq dernières décennies, le tonnage des produits de pêche échangés entre la Côte d'Ivoire et le Mali s'est amenuisé drastiquement pour ne représenter que le huitième des quantités initiales. Cette baisse avait été déjà annoncée par B. Stomal et J-Y. Weigel (1994, p. 183) lorsqu'ils ont indiqué que les expéditions de poissons du delta central du Niger vers la Côte d'Ivoire sont passées de 14 000 tonnes en 1970 à 900 tonnes en 1989 ; soit

une chute de plus de 90 %. Comme cause, les auteurs avancent l'augmentation de la demande intérieure malienne et une offre domestique ivoirienne en forte croissance avec le développement de la pêche artisanale maritime et lagunaire. Celles-ci ont eu pour conséquence la réduction du surplus commercialisable. R. Laë et *al.* (1994, p. 144) abondent dans le même sens tout en ajoutant que les rudes conditions naturelles, notamment la sécheresse qu'a subie l'Afrique dans les années 1970, ont réduit les surfaces inondables et leur durée d'inondation. Or, la pêche dans le delta du Niger est liée au phénomène de crue et de décrue lui-même dépendant des précipitations variables d'une année à une autre depuis la récurrence de la sécheresse à partir des années 1980 (R. Laë et G. Mahé, 2002, p. 866). Par ailleurs, la production halieutique de Mopti est en baisse constante, passant de 79 526 à 24 932 tonnes de 2013 à 2019 (Direction Régionale des Pêches de Mopti, 2020).

En dépit du rapetissement des volumes importés, la ville de Bouaké ne demeure pas moins la plaque tournante dans le commerce transfrontalier des produits de pêche. Elle constitue, en effet, un point de redistribution des produits de poissons fumés et fermentés-séchés du Mali dans les villes intérieures ivoiriennes. Cette redistribution est réalisée, soit de manière directe pour les localités éloignées, soit suivant la rotation des jours de marché hebdomadaire pour les villages et les villes les plus proches de Bouaké. Ces marchés jouent un rôle fondamental car ils permettent d'écouler les produits plus rapidement en les rendant accessibles à un plus grand nombre. La revente des marchandises suivant la rotation hebdomadaire de marchés dans le commerce transfrontalier est une pratique courante car ceux-ci servent à la fois de lieux de collecte et de distribution des marchandises. Ainsi, A. D. Nassa (2005, p. 127) a mentionné une dizaine de marchés hebdomadaires autour de la ville de Bondoukou constituant des centres d'achat pour les consommateurs finaux et de collecte dans le commerce transfrontalier entre la ladite ville et les localités ghanéennes. Dans le même élan, M. Abdoul et *al.* (2007, p. 69) renchérissent en déclarant que les « *loumas* », marchés hebdomadaires situés en dehors des centres urbains ou le long des frontières, permettent l'approvisionnement des populations aussi bien urbaines que rurales dans le commerce transfrontalier entre le Sénégal et la Gambie. Pour finir A. Adayé et M. Koffi (2016, p. 127) ajoutent que la ville de Bouaké représente également le marché de distribution et de commercialisation de vivriers collectés dans des marchés hebdomadaires grâce à son marché de gros vers les pays limitrophes notamment le Burkina Faso et le Mali

## **Conclusion**

Somme toute, cette étude a permis de décrire le rôle de la ville de Bouaké dans les échanges de poissons transformés entre le Mali et la Côte d'Ivoire. En premier lieu, avec plus 350 tonnes reçues en 2019, elle constitue la principale destination des produits de pêche du Delta intérieur du Niger sur le territoire ivoirien. En deuxième lieu, il s'est développé à partir d'elle, un réseau solide de commerçants à prédominance malienne qui organisent le commerce transfrontalier des poissons fumés et fermentés-séchés depuis la région de Mopti (Mali) jusqu'à Bouaké et dans les localités intérieures de la Côte d'Ivoire. En effet, la ville de Bouaké représente le hub de distribution de poissons maliens particulièrement dans les villes et villages du district de la vallée du Bandama à partir d'un système de rotation de marchés hebdomadaires. Cette ville demeure le centre névralgique du commerce transfrontalier des poissons transformés entre le Mali et la Côte d'Ivoire ; d'où son statut de plaque tournante de ce commerce.

## **Références bibliographiques**

ABDOUL Mohamadou, DAHOU Karim, DAHOU Tarik, GUEYE Cheikh et HAZARD ÉRIC, 2007, « Le cas de la sénégal méridionale », in *Les dynamiques transfrontalières en Afrique de l'Ouest*, Enda Diapol, Karthala, pp. 53-115

ADAYE Akoua Assunta et KOFFI Koffi Marc, 2016, « Le marché de gros de Bouaké dans l'approvisionnement en produits vivriers du centre nord de la Côte d'Ivoire », in *Regardsuds* n°2-Septembre, pp. 120-131

ALOKO-N'GESSAN Jérôme, 2010, « Le marché sous régional de gros de Bouaké, à l'épreuve de la crise socio-politique ivoirienne », in Igue O. J, Fodouop K. et Aloko N. J. (dir), *Échanges et réseaux marchands en Afrique*, Volume 7, Collection Maîtrise de l'espace et développement, Paris, Karthala, pp. 119-138

ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, 2000, « Cola, espace et sociétés : étude de géographie sociale et culturelle de la filière de la cola au marché de Gros de Bouaké », in *Revue CAMES-Série B*, volume 2, pp. 25-35

ANOH Kouassi Paul, 2007, *Pêche, aquaculture et développement en Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat unique en Géographie, Université de Nantes, France. 334 p

ANOH Kouassi Paul, 1994, *Contribution à l'étude du réseau de distribution des ressources halieutiques maritimes en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat 3ème cycle de géographie option Géographie des Mers et exploitation des Océans, Université Nationale de Côte d'Ivoire, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Département de géographie, 323 p. +annexes

BONJEAN Araujo Catherine et BRUNELIN Stéphanie, 2013, « Le commerce agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre : les frontières sont-elles abolies ? », in *Revue d'économie et du développement*, vol 21, pp. 5-31, Disponible à <https://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2013-1-page-5.htm>, Consulté le 15 février 2020

CAUPIN Vincent et LAPORTE Bertrand, 1998, « L'intégration régionale des Marchés céréaliers : une approche économétrique », in Egg J. et Herrera J. (éds scien), *Échanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne*, autrepart n° 6, Paris, L'aube, ORSTOM, pp. 145-162

CHALEARD Jean-Louis, 2002, « Marchés et vivriers marchands en Afrique occidentale : le cas de la Côte d'Ivoire », in *Historiens et Géographes*, n° 379, pp. 111-122, Disponible à : [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_7/divers3/010029299.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/divers3/010029299.pdf), consulté le 25 janvier 2020

DAVID Olivier et MOUSTIER Paule, 1998, « Lorsque le gros maigrir, le maigre meurt : l'organisation du commerce de l'oignon en Afrique de l'ouest », in Egg J. et Herrera J. (éds scien), *Échanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne*, autrepart n° 6, Paris, L'aube, ORSTOM, pp. 105-122

GRÉGOIRE Emmanuel et LABAZEE Pascal, 1993, « Approche comparative des réseaux marchands ouest-africains contemporains », In Labazee P., Gregoire E. (dir.), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest, Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains* Paris, Karthala, ORSTOM, pp. 125-174

HARRE Dominique, 1993, « Les hommes d'affaires en Côte d'Ivoire, l'insertion des Malinkés du Kabadougou dans l'économie contemporaine », In Labazee P., Grégoire E. (dir.), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest, Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Karthala, ORSTOM, pp. 221-262

LAË Raymond et GIL Mahé, 2002, « Crue, inondation et production halieutique : un modèle prédictif des captures dans le delta intérieur du Niger », in Orange D., Arfi R., Morand P. et Poncet Y. (eds scien), *Gestion intégrée des ressources naturelles en zones inondables tropicales*, IRD,

Paris, pp. 865-882, Disponible à : [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers09-03/010030404.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers09-03/010030404.pdf), consulté le 12 février 2020

LAË Raymond, MAÏGA Mohamed, RAFFRAY Jean et TROUBAT Jean-Jacques, 1994, « Évolution de la pêche », In Quensière J. (éds scien), *La pêche dans le delta central Niger : approche pluridisciplinaire d'un système de production halieutique*, ORSTOM, Karthala, pp. 143-163

LAMBERT Agnès, 1998, « Espaces d'échange, territoires d'État en Afrique de l'Ouest », in Egg J. et Herrera J. (éds scien), *Échanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne*, autrepart n° 6, Paris, L'aube, ORSTOM, pp. 27-38

LÊ Chau, 1966, « Le commerce dans la région de Bouaké (Côte d'Ivoire) : une étude économique du commerce régional et inter-régional dans l'ouest africain », in *Cahiers ORSTOM*, Série sciences humaines, III, 3, pp. 7-104

KOFFIÉ-BIKPO Céline Yolande, 1997, *La pêche artisanale maritime en Côte d'Ivoire : étude géographique*, Thèse de Doctorat unique, Université de Nantes, France, 317 p.

KOUMAN Koffi Mouroufié, 2008, *Implantation des pêcheurs dans le Sud de la Côte d'Ivoire : Permanence et mutation dans l'organisation de l'espace*, Thèse de Doctorat unique en géographie, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire), 419 p.

NASSA Dabié Désiré Axel, 2005, *Commerce transfrontalier et structuration de l'espace au Nord de la Côte d'Ivoire*, Thèse unique de Doctorat, Université de Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Bordeaux, France, 336 p.

TRICART Jean, 1956, « Les échanges entre la zone forestière de Côte d'Ivoire et les savanes soudaniennes », In *Cahiers d'outremer*, n° 35-9, Juillet-septembre, pp. 209-238, Disponible à : [https://www.persee.fr/doc/caoum\\_0373-5834\\_1956\\_num\\_9\\_35\\_2004](https://www.persee.fr/doc/caoum_0373-5834_1956_num_9_35_2004), consulté le 23 janvier 2019

WEIGEL Jean-Yves et STOMAL Bozena, 1994, « Consommation, transformation et commercialisation du poisson », In Quensière J. (éds scien), *La pêche dans le delta central Niger : approche pluridisciplinaire d'un système de production halieutique*, ORSTOM, Karthala, pp. 165-189